



N° 50 - Septembre 2017

GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

www.gespunsart.com

Le mot du Maire

Septembre, retour de vacances, et bien entendu reprise scolaire pour les enfants.

Cantine, garderie et « NAP » pédagogiques attendent nos chers bambins, avec cette année l'arrivée de deux nouvelles maîtresses, Madame LAMBERT Amandine (CM1 et CM2) et Madame SIMON Élodie (CP-CE1 et CE2).

Bienvenue à nos deux enseignantes.

Après avoir mis en accessibilité, dans le cadre du PAVE, les entrées de nos trois bâtiments (Mairie, école et église), les travaux de la Ruelle des Prés commenceront en septembre ou début octobre, avec l'entreprise Eurovia.

L'aire de jeux derrière la salle des sports a été remise en forme et les travaux au Foyer Social vont se terminer.

Dans l'attente de décisions importantes du Gouvernement concernant le financement des collectivités, nous poursuivons nos investissements dans notre village tout en ayant à l'esprit de continuer à faire des économies.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Bonne lecture

Votre Maire,

Dominique DERUISSEAU

Spectacle de Marionnettes

Dans le cadre du **festival mondial des théâtres de marionnettes**, Fêtes et Animations sous la présidence de Cathy, organise une soirée, avec la compagnie « Comme-ci comme-ça ».

Venez nombreux ! Rdv à la salle des Fêtes

Vendredi 15 Septembre à 18h30.

Ouverture des portes à 18h00.

Tarif : 5€ Adultes, 2€ Enfants jusqu'à 12 ans

Prévente auprès de Cathy.

Retrait des tickets en mairie le lundi 11/09 de 18h30 à 20h (places limitées)

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- le 09 Septembre : **concours de Belote** à la salle des Fêtes organisé par les Amis de la Lutinière
- le 15 Septembre : **spectacle de Théâtre de Marionnettes** à la salle des Fêtes organisé par Fêtes et Animations (Cie Comme-ci comme-ça).
- le 23 & 24 Septembre : **fête foraine** place des Paquis.
- le 23 Septembre : **concours de boules** au boulodrome municipal organisé par l'Entente Bouliste.
- le 08 Octobre : **bourse Militaria** à la salle des sports organisée par les Collectionneurs du Malbrough.
- le 08 Octobre : **concert d'Automne** à l'église organisé par les Grands Jeux de Gespunsart.
- le 21 Octobre : **marche** au profit d'Octobre Rose organisée par Fêtes et Animations.
- le 28 Octobre : **loto** à la salle des fêtes organisé par Rétro Dance
- le 29 Octobre : **thé dansant** à la salle des fêtes organisé par Rétro Dance.
- le 31 Octobre : **bal d'Halloween** à la salle des fêtes organisé par les Jeunes Torés.
- le 10 Novembre : **loto** à la salle des fêtes organisé par l'A.P.E.V.
- le 19 Novembre : **thé dansant** à la salle des fêtes organisé par Rétro Dance.
- le 25 Novembre : **concours de Belote** à la salle polyvalente organisé par le Foot Vétérans.
- le 26 Novembre : **repas des Aînés** à la salle des fêtes organisé par la commune.

CENTRE DE LOISIRS

Prenez note ! Le prochain centre aéré est prévu pour les vacances de la Toussaint : **du 23 au 27 Octobre**. Renseignements en mairie et sur le site de la commune.

Fleurissement du village

Cette année encore de nombreux habitants ont fleuri leurs habitations pour rendre agréable leur cadre de vie.

Le jury communal a arpenté les rues du village au cours du mois de Juillet.

Afin de les remercier de l'effort d'embellissement de la commune, ils seront bientôt invités personnellement à une réception à la salle polyvalente pour y être récompensés.

Subventions aux associations

En sa séance du 12 Juin 2017 , le conseil municipal a voté les subventions suivantes pour 2017

- Rétro Dance : 1000 €
- Les Grands Jeux de Gespunsart : 1200 €
- Athlétisme Club Gespunsart Neufmanil : 1200 €
- Entente Bouliste : 500 €
- Jeunes Torés : 1000 €
- Entente Cyclos et Marcheurs de la Goutelle : 1200 €
- ACCA (Assoc. Com. de Chasse Agréée) la Plaine : 300 €
- APEV (Assoc. pour les enfants du village) : 1000 €
- Foot Vétérans : 500 € + 300 € de subvention exceptionnelle pour travaux
- Gabriele Léone : 500 €
- Les Collectionneurs du Malbrough : 800 €
- Fêtes et Animations : 6000 €
- Gespunsart Omnisports : 900 €
- Parent d'élève : 750 €
- Les Amis de la Lutinière : 500 €
- Chasse Baransart : 500 € + 500 € de subvention exceptionnelle pour travaux
- SPA Filiale Ardennes : 120 €
- Amicale des Donneurs de Sang : 150 €
- Nouzon l'Âge : 80 €
- La Croix Rouge Française : 100 €
- Le Souvenir Français : 150 €
- Les Restos du Coeur : 300 €
- Assoc. Sportive du Collège Rogissart : 100 €
- Foyer Socio Educatif du Collège Rogissart : 100 €
- La Prévention Routière : 100 €
- Assoc. FLAP : 100 €
- Assoc. LISA : 120 €

Petit rappel concernant la déchetterie

Horaires d'ouverture:

Hiver : du 1er Octobre au 31 Mars

Mercredi 9h-12h / 13h-17h

Samedi 9h-12h / 13h-17h

Été : du 1er Avril au 30 Septembre

Mercredi 8h-12h / 13h-18h

Samedi 8h-12h / 13h-17h

Il est à rappeler que l'agent de déchetterie n'est là **que pour vous indiquer où vont vos déchets**, l'agent peut éventuellement prêter son aide aux personnes âgées et/ou handicapée **mais en aucun cas il ne s'agit d'une obligation** de vider vos déchets. Alors si l'agent vous aide soyez bienveillants envers lui ou elle et svp respectez la propreté des lieux.

Il est également rappelé que les enfants non accompagnés d'un adulte sont formellement interdits pour des raisons de sécurité évidente. L'agent ne sera pas responsable en cas d'incident ou d'accident. **De même que toutes récupérations, fouilles dans les bennes sont strictement interdites.**

Dorénavant **les sacs de tri ne pourront plus être déposés en déchetterie** car trop d'abus ont été constatés. Le ramassage se fait tous les 15 jours.

Le **ramassage des monstres se fera le mercredi 20 Septembre** de bonne heure (vers 5h du matin), veuillez donc déposer vos encombrants la veille au soir. Ne seront acceptés que les objets volumineux. Les appareils électriques et ou électroniques vont quant à eux à la déchetterie aux heures d'ouverture.

Merci de votre compréhension.

Travaux

Aire de Jeux : la protection de sol devenue trop vétuste a été remplacée courant juin par une entreprise spécialisée pour la somme de 6846 € .

Foyer social : La commune a procédé à la réhabilitation complète du foyer. Un grand merci aux employés communaux qui ont travaillé avec Mr Louis ,conseiller délégué aux travaux, pour l'ampleur et la qualité des travaux effectués. Grâce à eux les associations du village vont pouvoir bénéficier d'une nouvelle salle conviviale pour leurs réunions, et les adhérents des amis de la Lutinière pourront s'y retrouver pour leurs activités.

Parvis de l'église : La mise aux normes, pour les bâtiments communaux, étant devenue indispensable, la commune a engagé des travaux devant l'école des filles, la mairie et le parvis de l'église, conformément à la loi handicap. Ils sont sur le point de se terminer . Reste la pose de protection et à l'automne quelques plantations .

La ruelle des prés : Dans quelques semaines l'entreprise EUROVIA va démarrer les travaux d'assainissement suivie par d'autres corps de métier.

Cours d'informatique

Reprise des cours d'informatique à l'école des garçons, rue de Pussemange, le **jeudi 14 Septembre de 18h00 à 19h30** avec **Jean Pierre Bastian**.

Cette formation tous niveaux est organisée par Fêtes et Animations et la commune.

Informations et inscriptions sur place.

3€ la séance ou les 10 séances 25€

SARTS 2017 / 2018

Périodes de chasse:

Le règlement d'affouage a été modifié par décision du Conseil municipal en date du 17 Juillet 2017.

Pour rappel, toute activité dans les sarts est interdite les jours de chasse.

Les dates précises seront affichées en mairie et sur les panneaux installés à proximité des parcelles concernées ; pour cette année : coupes 20 et 22

Chasse Moutarde :

Octobre : Dimanche 1er
Samedi 14
Samedi 28

Novembre : Dimanche 5
Samedi 18

Décembre : Dimanche 3
Samedi 16
Jeudi 28

Janvier : Samedi 6
Dimanche 14
Samedi 20
Dimanche 28

Attribution de sarts en Septembre:

L'attribution du ticket de sart aux personnes absentes lors du tirage de juillet aura lieu le **mardi 19 Septembre** de 14h à 18h en mairie. Les intéressés recevront une convocation.

CAMPAGNE REGLOSCOPE

Un contrôle du système d'éclairage et de réglage des feux des véhicules aura lieu la première semaine d'Octobre, place de la gare.

Ce contrôle est réalisé par le personnel de la Prévention Routière.

Cette vérification est gratuite ! Profitez-en !